

# **MCPHY ENERGY**

Société anonyme

1115, route de Saint Thomas

La Rietière

26190 LA MOTTE FANJAS

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

SARL AUDIT EUREX  
Technosite Altéa  
196, rue Georges Charpak  
74100 Juvigny

DELOITTE & ASSOCIES  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

# MCPHY ENERGY

Société anonyme

1115, route de Saint Thomas  
La Rietière  
26190 LA MOTTE FANJAS

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

A l'assemblée générale de la société MCPHY ENERGY,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MCPHY ENERGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats à long terme**

### Risque identifié

Comme indiqué dans la note 2.3.15 « Comptabilisation du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels, la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement est retenue pour les contrats à long terme. Ce dernier s'élève à 8,1 M€ au 31 décembre 2020. Elle consiste à enregistrer le résultat sur une affaire ou un contrat au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur la base des coûts déjà engagés sur le contrat rapporté au montant total des coûts à engager sur le projet.

Le montant des coûts restant à engager sur les contrats à long terme est déterminé sur la base d'estimations budgétaires faites par les responsables de projets, qui sont régulièrement mises à jour.

La part importante de jugement nécessaire dans la comptabilisation du chiffre d'affaires en particulier des coûts à terminaison nous a conduit à nous interroger sur la fiabilité des processus budgétaires mis en place par la direction, et à considérer la comptabilisation des contrats à long terme comme un point clé de notre audit.

### Réponse au risque identifié

Pour répondre au risque lié à la comptabilisation du chiffre d'affaire des contrats à l'avancement, nous avons :

- évalué la conception des contrôles pertinents du processus de comptabilisation des contrats à l'avancement et réalisé un test de cheminement ;
- sélectionné des contrats à tester sur la base de critères puis par échantillon, rapproché les données comptables avec les suivis budgétaires, corroboré le degré d'avancement retenu pour sa comptabilisation en examinant notamment la documentation technique, les contrats, les analyses des coûts et les revues budgétaires ;
- testé la réalité des coûts réellement engagés au cours de la période pour les projets sélectionnés par échantillon statistique à partir du détail des coûts.

## **Evaluation des titres de participations et des créances rattachées**

### Risque identifié

Les titres de participation et créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 5,3 M€, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.

Comme indiqué dans la note 2.3.6 « Titres de participation » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires à cinq ans établi et validé par la Direction auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres requiert l'exercice du jugement de la direction tant en termes de prévisions de flux futurs de trésorerie que de taux à utiliser pour l'actualisation de ces flux ainsi que le taux de croissance à l'infini pour la valeur terminale.

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Dans ce contexte, et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions (dans un contexte de pandémie), nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituait un point clé de l'audit.

#### Réponse au risque identifié

Pour répondre au risque lié à l'évaluation des titres de participation et créances rattachées, nous avons procédé à une revue critique des modalités de mise en œuvre du test de dépréciation pratiqué par votre société, notamment en :

- appréciant la cohérence des projections de flux de trésorerie avec la valeur d'entreprise retenue dans le cadre de l'augmentation de capital, opérée au cours de l'exercice écoulé, avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration et avec notre connaissance du groupe et de son secteur d'activité ;
- examinant la fiabilité du processus d'établissement des prévisions au regard des écarts entre les réalisations passées et les budgets correspondants ;
- vérifiant, avec l'aide de notre service évaluation, le caractère raisonnable du taux utilisé pour actualiser les flux futurs de trésorerie et le flux terminal au regard du contexte économique et des pratiques constatées chez les principaux acteurs du marché sur le lequel opère le groupe.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Enfin, nous avons examiné le caractère suffisant et approprié de l'information donnée dans la note 2.3.6 « Titres de participation ».

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société MCPHY ENERGY par l'assemblée générale du 27 février 2014 pour le cabinet SARL Audit Eurex et par celle du 19 décembre 2013 pour le cabinet Deloitte & Associés

Au 31 décembre 2020, le cabinet SARL Audit Eurex était dans la 7<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 8<sup>ème</sup> année, dont 7 années pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Juigny et Paris-La Défense, le 16 avril 2021

Les commissaires aux comptes

SARL AUDIT EUREX

DELOITTE & ASSOCIES

Signé électroniquement le 16/04/2021 par  
Philippe Truffier



Philippe TRUFFIER

Hélène DE BIE

## 1.1.1 Comptes annuels

### BILAN ACTIF

ACTIF (EUR)	NOTES	Brut	Amort & Prov.	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Autres immobilisations incorporelles	2.3.4 & 3.1	428 496	401 601	26 895	698
Immobilisations corporelles	2.3.5 & 3.1	5 119 214	4 382 864	736 350	532 688
Participations et créances rattachées	2.3.6 & 3.1	7 780 365	2 418 527	5 361 839	4 322 302
Autres immobilisations financières	3.1	275 144	0	275 144	162 812
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>13 603 220</b>	<b>7 202 992</b>	<b>6 400 228</b>	<b>5 018 500</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours	2.3.8 & 3.2.1	692 960	254 547	438 413	387 919
Avances et acomptes versés sur commandes	3.2.2	1 928 477	-	1 928 477	1 010 008
Clients et autres débiteurs	2.3.9 & 3.2.2	6 303 716	-	6 303 716	3 945 510
Autres créances	3.2.2	1 004 469	-	1 004 469	1 014 322
Valeurs mobilières de placement	2.3.10 & 3.2.3	33 008 574	-	33 008 574	3 004 250
Disponibilités	2.3.10 & 3.2.3	164 095 171	-	164 095 171	8 068 711
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>207 033 366</b>	<b>254 547</b>	<b>206 778 819</b>	<b>17 430 719</b>
Comptes de régularisations actif	3.2.2	113 035	-	113 035	141 385
Ecart de conversion actif		149 250	-	149 250	7 537
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>220 898 871</b>	<b>7 457 539</b>	<b>213 441 332</b>	<b>22 598 142</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF (EUR)	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	3.3	3 342 785	2 079 102
Primes liées au capital	3.3	206 858 411	30 853 517
Réserve légale	3.3	333 832	207 910
Report à nouveau	3.3	-5 407 976	-12 183 161
Résultat net	3.3	-10 327 116	-5 407 976
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>194 799 936</b>	<b>15 549 394</b>
Autres fonds propres	2.3.11 & 3.4	437 147	371 624
Provisions pour risques et charges	2.3.12 & 3.5	977 012	688 283
Emprunts et dettes financières	2.3.14 & 3.6	4 683 711	1 014 553
Avances et acomptes reçus sur commandes	3.7	0	27 637
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7	6 987 099	2 939 746
Dettes fiscales et sociales	3.7	2 133 922	1 343 587
Autres dettes	3.7	13 518	12 133
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>15 232 408</b>	<b>6 397 563</b>
Comptes de régularisations passif	3.7	3 408 988	616 326
Ecart de conversion passif		0	34 859
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>213 441 332</b>	<b>22 598 142</b>

## COMPTE DE RESULTAT

EUR	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Vente de marchandises		97 738	53 573
Production vendue		9 668 105	5 751 875
Chiffres d'affaires	2.3.15 & 3.8	9 765 843	5 805 448
Production stockée		-77 480	-936
Production immobilisée		2 178	0
Subvention d'exploitation	2.3.16	177 691	3 017 797
Autres produits d'exploitation	3.10	852 488	812 902
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>10 720 720</b>	<b>9 635 212</b>
Achats consommés		-2 766 972	-1 898 142
Autres achats et charges externes		-9 578 920	-7 575 615
Impôts et taxes		-99 057	-84 912
Charges de personnel	3.9	-4 723 273	-3 761 756
Dotation aux amortissements	3.1	-206 932	-258 295
Dotation aux dépréciations et provisions		-374 028	-409 786
Autres charges d'exploitation	3.10	-136 038	-32 616
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-17 885 220</b>	<b>-14 021 121</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-7 164 500</b>	<b>-4 385 909</b>
Produits financiers	3.11	116 835	506 208
Charges financières	3.11	-3 721 667	-2 032 304
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-3 604 832</b>	<b>-1 526 097</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-10 769 332</b>	<b>-5 912 005</b>
Produits exceptionnels	3.12	138 816	32 217
Charges exceptionnelles	3.12	-244 523	-168 438
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-105 707</b>	<b>-136 221</b>
Impôts sur les sociétés	2.3.17 & 3.13	547 923	640 251
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-10 327 116</b>	<b>-5 407 976</b>

---

# MCPHY ENERGY

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

#### 1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

McPhy Energy est une société anonyme de droit français qui a été constituée en 2007. Spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène, McPhy Energy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène propre comme solution pour la transition énergétique, dans les secteurs de l'industrie, la mobilité et l'énergie.

Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène, McPhy Energy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale à ses solutions hydrogène innovantes.

Le siège social est sis 1115 route de Saint Thomas, 26190 La Motte-Fanjas. La société est cotée à Paris sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Les informations communiquées en annexe aux comptes annuels font partie intégrante des états financiers de McPhy Energy au 31 décembre 2020 arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 mars 2021.

Conformément à l'article L. 222-3 du règlement général de l'AMF, McPhy Energy a opté pour le report d'un an de l'obligation d'établissement de son rapport financier annuel selon un format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué no. 2019/815 du 17 décembre 2018.

##### 1.1. Contexte Covid-19

Sur le premier semestre et dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, McPhy Energy a reçu **4 M€** de Prêt Garanti Etat qui sera intégralement remboursé sur 2021 et a renouvelé le 10 avril 2020 sa ligne de financement en fonds propres, pour une durée de deux ans pendant laquelle Kepler Cheuvreux s'est engagé à souscrire jusqu'à 3.500.000 actions dans la mesure rendue possible par les conditions contractuelles. Au 31 décembre 2020, le contrat a été suspendu et 2.000.000 actions ont été créées pour un montant global de **18,2 M€**.

##### 1.2. Faits marquants de l'exercice

McPhy Energy a su se positionner sur des projets en France et en Europe de plus en plus significatifs en ligne avec la stratégie du Groupe, et notamment :

- **Projet « Djewels<sup>1</sup> », Pays-Bas** : McPhy a été sélectionné par Nouryon et Gasunie, deux acteurs industriels majeurs, pour équiper l'une des plus grandes unités de production d'hydrogène zéro-carbone en milieu industriel (20 MW au cœur d'un parc chimique) en Europe ;
- **Projet « Zero Emission Valley <sup>2</sup>», France** : McPhy a été sélectionné, aux côtés d'Atawey et TSM-HRS par la société de projet Himpulsion pour équiper le plus important projet de déploiement de mobilité hydrogène zéro-émission en France et l'un des plus ambitieux au niveau européen ;
- **Projet « AUXR\_H2 <sup>3</sup>», France** : McPhy a été sélectionné par Hynamics, filiale du groupe EDF spécialisée dans l'hydrogène, pour installer à Auxerre une chaîne complète d'hydrogène zéro-carbone destinée à alimenter une flotte de bus ;
- **Projet « Dijon Métropole Smart Energy<sup>4</sup> », France** : McPhy a été sélectionné par Rougeot Energie pour équiper deux stations d'une capacité de 400 kg / jour, couplées à 1 MW d'électrolyse ;
- **Projet « Hyport<sup>5</sup> », France** : McPhy a été sélectionné par ENGIE Solutions pour concevoir, réaliser et intégrer 1 MW d'électrolyse grande puissance et deux stations hydrogène à proximité immédiate des pistes de l'aéroport Toulouse Blagnac et d'axes routiers.

Le 14 octobre 2020, McPhy a réalisé une augmentation de capital de **180 M€** auprès d'investisseurs stratégiques historiques et nouveaux pour financer la mise à l'échelle mondiale de l'hydrogène zéro-carbone. Les frais d'émission relatif à cette augmentation de capital se sont élevés à 11,1 M€ et sont comptabilisés en diminution de la prime d'émission.

Des partenariats stratégiques ont été concomitamment signés avec les deux investisseurs stratégiques : Chart International Holdings, Inc., et Technip Energies B.V., mettant en place un cadre de collaboration dans le but d'ouvrir de nouvelles opportunités commerciales au niveau mondial dans les nombreux domaines d'application de l'hydrogène.

### 1.3. Événements postérieurs à la clôture

Néant

---

<sup>1</sup> <https://mcphy.com/fr/communiqués/hydrogene-industriel-projet-20-mw-aux-pays-bas/>

<sup>2</sup> <https://mcphy.com/fr/communiqués/zero-emission-valley-2/>

<sup>3</sup> <https://mcphy.com/fr/communiqués/hydrogene-zero-carbone/> - Ademe est partenaire de ce projet- Ce projet a reçu un financement du programme Fuel Cells and Hydrogen 2 Joint Undertaking dans le cadre du programme de recherche et d'innovation "Horizon 2020" de l'Union européenne au titre de la convention de subvention n° 77956.

<sup>4</sup> <https://mcphy.com/fr/communiqués/nouveau-contrat-mobilite-hydrogene/>

<sup>5</sup> <https://mcphy.com/fr/communiqués/hyport/>

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les états financiers de la société ont été établis en euros. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en euros, sauf indication contraire.

### 2.1. Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général du règlement n° 2016-07 adopté le 4 novembre 2016 par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) et approuvé par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu de la situation de trésorerie positive de la Société au 31 décembre 2020 de 197,1 M€.

Compte tenu des engagements pris à ce jour, la société a estimé qu'elle serait en mesure de couvrir ses besoins de trésorerie prévisionnels pour au moins les 12 prochains mois.

### 2.2. Recours à des estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les principales estimations portent sur :

- Les choix d'activation des différents projets de recherche et développement en cours,
- Les titres de participation et créances rattachées,
- La durée d'utilisation des actifs détenus par la société,
- Les provisions pour garanties,
- La consommation prévisionnelle de trésorerie,
- Les coûts restants à courir sur les projets dont le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement.

Des précisions sont apportées dans la note sur les principes comptables significatifs. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

## 2.3. Méthodes et règles d'évaluation

### 2.3.1. Conversion des éléments en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture.

La Société a souscrit un flexiterme à l'achat de 2,8 Millions d'USD contre EUR en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 jusqu'au 31 mars 2023 à un taux garanti de 1,1765 dans le cadre d'un contrat impliquant des approvisionnements auprès d'un fournisseur américain afin de lui permettre de couvrir son activité contre les fluctuations des taux de change de l'USD.

### 2.3.2. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés, le cas échéant, directement sur le montant de la prime d'émission.

### 2.3.3. Recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement satisfaits :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
2. Intention de la Société d'achever le projet,
3. Capacité de celle-ci à utiliser cet actif incorporel,
4. Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
5. Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
6. Evaluation fiable des dépenses de développement

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits, le cas échéant, dans les comptes annuels sur la ligne « immobilisations incorporelles ». Ces frais sont amortis linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée.

Les travaux de recherche et développement réalisés en interne par McPhy Energy ne font l'objet d'aucune activation à la date de clôture, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas remplis. Le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charge de l'exercice s'élève à 2 497K€ au 31 décembre 2020.

### 2.3.4. Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des logiciels et brevets. Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulées.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité (entre 1 et 10 ans).

### 2.3.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif.

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

Constructions sur sol d'autrui	20 ans
Matériel et outillages industriels, installations techniques	de 2 à 10 ans
Agencements et installations générales	de 3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Aucun intérêt d'emprunt n'a fait l'objet d'activation, l'endettement de la société n'étant pas directement rattachable à des actifs de manière distincte.

### 2.3.6. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat. Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur d'utilité de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité est appréciée, pour les titres de participations, sur la base d'une approche multicritères comprenant notamment la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces critères sont pondérés par les effets de détention de ces titres en termes de stratégie ou de synergie eu égard aux autres participations détenues.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires à cinq ans établi et validé par la Direction auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés. Les prévisions de flux sont prises en compte sans tenir compte des restructurations non engagées, et des investissements de croissance, ni de la structure financière. Les flux sont actualisés en tenant compte d'un taux d'actualisation qui correspond en pratique au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise après impôt. La valeur terminale est déterminée par actualisation d'un flux normatif, en tenant compte du taux d'actualisation utilisé pour l'horizon explicite et d'un taux de croissance à l'infini.

Les taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élèvent respectivement à 11,8 % et 13,6 %. Ils ont été calculés sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux sans risque de 0,03 % (0,12% en 2019)
- Prime de risque du marché de 7,75 % (8,10 % en 2019)
- Prime de risque spécifique de 1,47 % (1,80 % en 2019)
- Bêta de 1,33 (1,15 en 2019)
- Taux de croissance à l'infini de 1,85 % (1,9 % en 2019)

### 2.3.7. Pertes de valeur des actifs immobilisés

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

### 2.3.8. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « coût moyen pondéré ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approches et frais accessoires.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, incluant les charges directes et indirectes incorporables en fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des frais financiers.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas, après revue par la direction financière et la direction de la production, lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure aux coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- Sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence,

- Sur les travaux en cours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence.

### 2.3.9. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

### 2.3.10. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités comprennent les liquidités, les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les découverts bancaires sont présentés en emprunts et dettes financières. Ces postes sont exclusivement libellés en euros.

A 31 décembre 2020, 33M€ sont placés en comptes à terme avec des sorties anticipées sans frais :

Type de placement	Montant (en M€)	Durée	Echéance	Taux actuariel brut	Retrait anticipé
Compte à terme cash boost	5	2 ans	19/11/2022	0,2000%	Préavis 32 jours
Compte à terme progressif	3	5 ans	05/10/2023	0,9167%	Préavis 32 jours
Compte à terme progressif	5	5 ans	29/07/2025	0,4044%	Préavis 32 jours
Compte à terme transition énergétique	5	5 ans	19/11/2025	0,3045%	Préavis 32 jours
Compte à terme progressif	5	5 ans	19/11/2025	0,3045%	Préavis 32 jours
Dépôt à terme	10	8 ans	08/12/2028	0,4974%	Préavis 31 jours
<b>Total</b>	<b>33</b>				

### 2.3.11. Autres fonds propres

La société bénéficie d'avances assorties ou non d'intérêts, en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels. Ces avances sont remboursables, avec ou sans prime, au-delà d'un certain seuil d'activité, sur le chiffre d'affaires issu de ces développements. En vertu des dispositions de l'article 441.16 du PCG, ces avances conditionnées sont présentées en autres fonds propres.

### 2.3.12. Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêt.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Les ventes de machines sont assorties de garanties contractuelles sur une période d'un an.

### 2.3.13. Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan.

### 2.3.14. Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires ainsi que de concours bancaires courants.

### 2.3.15. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de l'acceptation des obligations de prestations, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Pour les contrats à long terme, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement est retenue. Elle consiste à enregistrer le résultat sur une affaire ou un contrat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts déjà engagés sur le contrat rapporté au montant total des coûts à engager sur le projet. Au bilan, sont notamment reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance et les avances.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

### 2.3.16. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en produits au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes lorsque le contrat d'attribution est signé et que les dépenses ont été engagées, mais que les subventions n'ont pas encore été encaissées.

### 2.3.17. Impôts sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charges d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

#### Impôts exigibles

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable consécutivement aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

#### Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche et d'innovation peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche et d'innovation ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivantes celle au titre de laquelle il a été constaté. Compte tenu du statut de PME au sens communautaire de la société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation.

### 3. NOTES SELECTIONNEES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTATS

#### A NOTES SUR LE BILAN

##### 3.1. Actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé, en valeurs brutes, sont les suivantes :

(en euros)	A la clôture Au 31/12/19	Augmentation	Diminution	Autres variations	A la clôture Au 31/12/20
Brevets-licences-logiciels	400 313	2 303	-	-	402 616
Autres immobilisations incorporelles	-	25 880	-	-	25 880
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>400 313</b>	<b>28 183</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>428 496</b>
Terrain et constructions	255 376	-	-	-	255 376
Matériel et Outillage	3 560 522	69 852	-258 165	-	3 372 209
Installations générales	873 836	18 285	-5 970	-	886 152
Matériel de transport	25 328	-	-	-	25 328
Matériel de bureau & informatique	169 783	53 864	-8 466	-	215 181
Mobilier	53 670	2 675	-	-	56 345
Autres immobilisation corporelles	-	308 622	-	-	308 622
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 938 517</b>	<b>453 299</b>	<b>-272 601</b>	<b>-</b>	<b>5 119 214</b>
Titres de participation	3 621 202	-	-	-	3 621 202
Créances rattachées à des participations	3 006 497	5 661 185	-4 508 519	-	4 159 163
Autres créances immobilisées	-	15 000	-	-	15 000
Actions propres (1)	119 213	4 419 381	-4 318 560	-	220 034
Autres titres immobilisés	160	-	-	-	160
Dépôts et cautionnement	43 839	311	-4 200	-	39 950
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 790 912</b>	<b>10 095 877</b>	<b>-8 831 279</b>	<b>-</b>	<b>8 055 509</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 129 742</b>	<b>10 577 359</b>	<b>-9 103 880</b>	<b>-</b>	<b>13 603 219</b>

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2020, les titres du contrat de liquidité s'élèvent à 36 K€ et les espèces à 184 K€.

Les variations des amortissements et provisions sont les suivantes :

(en euros)	A la clôture Au 31/12/19	Augmentation	Diminution	Autres variations	A la clôture Au 31/12/20
Brevets-licences-logiciels	399 615	1 986	-	-	401 601
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>399 615</b>	<b>1 986</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>401 601</b>
Terrain et constructions	109 662	115 188	-	-	224 850
Matériel et Outillage	3 379 828	81 979	-247 062	-	3 214 745
Installations générales	638 661	60 296	-3 138	-	695 819
Matériel de transport	17 178	5 066	-	-	22 243
Matériel de bureau & informatique	128 005	32 808	-8 159	-	152 654
Mobilier	42 267	6 342	-	-	48 609
Autres immobilisation corporelles	90 227	-	-66 284	-	23 943
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 405 828</b>	<b>301 678</b>	<b>-324 643</b>	<b>-</b>	<b>4 382 864</b>
Titres de participation	146 202	-	-	-	146 202
Créances rattachées à des participations	2 159 194	154 332	-41 202	-	2 272 324
Actions propres (1)	400	-	-400	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 305 797</b>	<b>154 332</b>	<b>-41 602</b>	<b>-</b>	<b>2 418 526</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 111 242</b>	<b>457 995</b>	<b>-366 244</b>	<b>-</b>	<b>7 202 992</b>

## 3.2. Actif circulant

### 3.2.1. Etat des stocks

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/19</u>
Stock de matières premières	237	5 301
Stock d'autres approvisionnements	416 977	386 353
Stock d'encours	153 622	131 117
Stock de produits Finis	122 124	268 220
<b>Valeur Brute</b>	<b>692 960</b>	<b>790 991</b>
Provisions pour dépréciations	-254 547	-403 072
<b>Valeur Nette</b>	<b>438 413</b>	<b>387 919</b>

### 3.2.2. Etat des créances

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/19</u>
Avances et acomptes versés sur commandes	1 928 477	1 010 008
Clients et comptes rattachés	6 303 716	3 945 510
Subventions à recevoir	137 294	136 456
Etats impôts et taxes	866 655	872 365
Personnel et comptes rattachés	-	0
Débiteurs divers	521	5 501
Charges constatées d'avance	113 035	141 385
<b>Valeur Brute</b>	<b>9 349 697</b>	<b>6 111 224</b>
Provisions	-	-
<b>Valeur Nette</b>	<b>9 349 697</b>	<b>6 111 224</b>

Au 31 décembre, les créances clients et autres débiteurs sont tous à échéance moins d'un an.

### 3.2.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/19</u>
Dépôts à court terme	33 008 574	3 004 250
SICAV monétaires	-	-
Disponibilités et assimilés	164 095 171	8 068 711
<b>Trésorerie active</b>	<b>197 103 744</b>	<b>11 072 961</b>
Concours bancaires courants	-	-
Mobilisation de créance	-	-
<b>Trésorerie passive</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>197 103 744</b>	<b>11 072 961</b>

## 3.3. Variation des capitaux propres

	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
<b>Situation au 1er janvier 2019</b>	<b>14 613 307</b>	<b>1 753 597</b>	<b>31 217 502</b>	<b>174 979,56</b>	<b>-7 077 192</b>	<b>-12 183 161</b>	<b>13 885 726</b>
Augmentation de capital	2 552 544	306305,28	6 585 564	-	-	-	6 891 869
Exercice de bons d'émission d'actions	160 000	19 200	617 000	-	-	-	636 200
Autres variations	-	-	-489 356	32 931	-	-	-456 425
Imputation des pertes antérieures	-	-	-7 077 192	-	7 077 192	-	-
Affectation du résultat de la période précédente	-	-	-	-	- 12 183 161	12 183 161	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-5 407 976	-5 407 976
<b>Situation au 31 décembre 2019</b>	<b>17 325 851</b>	<b>2 079 102</b>	<b>30 853 517</b>	<b>207 910,21</b>	<b>-12 183 161</b>	<b>-5 407 976</b>	<b>15 549 394</b>
Augmentation de capital	7 659 574	919 149	179 080 840	-	-	-	179 999 989
Exercice d'options et BSPCE	77 445	9 293	380 060	-	-	-	389 354
Exercice de bons de souscription d'actions	2 793 670	335 240	20 002 490	-	-	-	20 337 731
Exercice de bons d'émission d'actions	-	-	1 000	-	-	-	1 000
Autres variations	-	-	-11 276 336	125 921	-	-	-11 150 415
Imputation des pertes antérieures	-	-	-12 183 161	-	12 183 161	-	-
Affectation du résultat de la période précédente	-	-	-	-	-5 407 976	5 407 976	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-10 327 116	-10 327 116
<b>Situation au 31 décembre 2020</b>	<b>27 856 540</b>	<b>3 342 785</b>	<b>206 858 411</b>	<b>333 832</b>	<b>-5 407 976</b>	<b>-10 327 116</b>	<b>194 799 936</b>

### 3.4. Autres fonds propres

La Société bénéficie de deux contrats d'avances remboursables pour un montant total au 31 décembre 2020 de 437 K€.

Le fait que l'avance remboursable ne supporte pas le paiement d'un intérêt annuel revient à considérer que la Société a bénéficié d'un prêt à taux zéro, soit plus favorable que les conditions de marché. La différence entre le montant de l'avance au coût historique et celui de l'avance actualisée sur la base d'un taux d'intérêt auquel la société estime qu'elle se serait financée à la date concernée est considérée comme une subvention perçue de l'État. Si elles sont significatives, ces subventions sont étalées sur la durée estimée des projets financés par ces avances.

En cas de succès, les modalités de remboursement des avances conditionnées sont déterminées par l'organisme financeur, contrat par contrat, en fonction des résultats issus du programme aidé. En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en « Subventions, financements publics et crédits d'impôt ».

### 3.5. Provisions pour risques et charges

	<b>Soldes</b> <b>31/12/2019</b>	<b>Dotations</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Soldes</b> <b>31/12/2020</b>
Litiges	12 036	-	-12 036	-
Pertes à terminaison	227 487	-	-107 234	120 254
Autres risques et charges	448 760	441 301	-33 303	856 758
<b>Provisions risques et charges</b>	<b>688 283</b>	<b>441 301</b>	<b>-152 573</b>	<b>977 012</b>

### 3.6. Emprunts et dettes financières

	<b>31/12/2019</b>	<b>Emmissions</b>	<b>Remboursements</b>	<b>Transferts</b>	<b>31/12/2020</b>
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 014 553	4 000 000	-330 842	-	4 683 711
Comptes courants d'associés	-	-	-	-	-
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>1 014 553</b>	<b>4 000 000</b>	<b>-330 842</b>	<b>0</b>	<b>4 683 711</b>

	<b>Total</b>	<b>&lt; un an</b>	<b>entre un et cinq ans</b>	<b>&gt; cinq ans</b>
<b>2020</b>	4 683 711	4 200 916	432 795	50 000
<b>2019</b>	1 014 553	330 842	533 711	150 000

### 3.7. Fournisseurs et autres dettes

	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	27 637
Dettes fournisseurs	6 987 099	2 939 746
Dettes fiscales et sociales	2 133 922	1 343 587
Dettes sur immobilisations	13 518	12 133
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	3 408 988	616 326
<b>TOTAL</b>	<b>12 543 527</b>	<b>4 939 429</b>

	<b>Total</b>	<b>&lt; un an</b>	<b>entre un et cinq ans</b>	<b>&gt; cinq ans</b>
<b>2020</b>	12 543 527	12 543 527	-	-
<b>2019</b>	4 939 429	4 939 429	-	-

## B NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 3.8. Chiffre d'affaires

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
France	7 475 594	77%	5 191 569	89%
Reste de l'Union Européenne (hors France)	2 238 277	23%	609 850	11%
Reste du monde	51 973	1%	4 030	0%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 765 843</b>	<b>100%</b>	<b>5 805 448</b>	<b>100%</b>

### 3.9. Charges de personnel

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires et traitements	3 237 005	2 540 516
Charges sociales	1 486 267	1 221 240
<b>Charges de personnel</b>	<b>4 723 273</b>	<b>3 761 756</b>

### 3.10. Autres charges et autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 852 K€ et correspondent pour 388 K€ à des reprises de provisions, pour 355 K€ à des transferts de charges (principalement intra-groupe) et 110 K€ à des royalties facturées aux filiales.

### 3.11. Résultat financier

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Produits de participations du groupe	38 592	40 795
Produits de placements	25 324	24 088
Produits intérêts / avances	5 977	434 841
Autres produits financiers	46 942	6 483
<b>Produits financiers</b>	<b>116 835</b>	<b>506 208</b>
Charges intérêts / emprunts	-31 441	-32 978
Charges intérêts / avances	0	(2 339)
Autres charges financières	-3 690 226	-1 996 987
<b>Charges financières</b>	<b>-3 721 667</b>	<b>-2 032 304</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>-3 604 832</b>	<b>-1 526 097</b>

Les charges financières concernent principalement un abandon de créances envers la filiale italienne pour un montant de 1,6 M€ et envers la filiale allemande pour un montant de 1,9M€.

### 3.12. Résultat exceptionnel

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Quote part subv investissement virée au compte de résultat	-	-
Produits de cession d'immobilisations	9 370	1
Autres produits exceptionnels	129 446	32 216
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>138 816</b>	<b>32 217</b>
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-14 242	-111 981
Autres charges exceptionnelles	-230 280	-56 458
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-244 523</b>	<b>-168 438</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>-105 707</b>	<b>-136 221</b>

Les produits exceptionnels correspondent principalement à des plus-values réalisées sur les titres du contrat de liquidité.

### 3.13. Impôts sur les résultats

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Crédit impôt recherche	547 923	640 251
Autres crédits d'impôts	-	-
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>547 923</b>	<b>640 251</b>

Le montant en base des déficits reportables s'élève à 106,2 M€ au 31 décembre 2020 (83,9 M€ au 31 décembre 2019). Cette créance fiscale latente pourrait générer un allègement de l'éventuelle future charge d'impôt.

L'impôt se ventile entre le résultat courant et le résultat exceptionnel de la façon suivante :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Résultat courant avant impôt	-10 769 332	-5 912 005
Résultat exceptionnel	-105 707	-136 221
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>-10 875 039</b>	<b>-6 048 227</b>
Impôt sur les résultats	-	-
Crédits d'impôt	547 923	640 251
<b>Résultat net</b>	<b>-10 327 116</b>	<b>-5 407 976</b>

## C AUTRES INFORMATIONS

### 3.14. Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Valeur brute des titres	VNC des titres	Valeur brute Créances	VNC Créances	Titres et Créances rattachées	Quote-part de capital détenue	Capitaux propres hors résultat au 31 décembre 2020	résultat net 2020	Chiffre d'affaire 2020
Mcphy Italia Sprl	2 400	2 400	1 105	1 105	3 505	100%	4 454	(2 026)	1 6
Mcphy Deutschland GmbH	1 075	1 075	782	782	1 857	100%	2 157	(1 389)	2 7
Mcphy Asia Pacific Pte. Ltd	62	-	1 676	-	-	100%	(1 340)	(232)	
Mcphy Northern America Corp.	80	-	596	-	-	100%	(541)	152	
McPhy Waterfuel Energy Equipment LLC	4	-	-	-	-	10%			
<b>TOTAL</b>	<b>3 621</b>	<b>3 475</b>	<b>4 159</b>	<b>1 887</b>	<b>5 362</b>				<b>4 3</b>

### 3.15. Effectifs

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	34	31
Techniciens & agents de maîtrise	7	8
Employés et ouvriers	8	4
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>43</b>

L'effectif moyen pondéré s'élève à 46 salariés sur 2020 (40 sur 2019).

### 3.16. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations et avantages de toute nature des membres du Comité Exécutif (8,3 personnes en 2020 et 5 en 2019) et du Conseil d'administration sont les suivantes :

	2020	2019
Rémunération dues au titre de l'exercice (1)	1 379 385	754 577
Rémunération en actions, options, etc...(2)	176 778	77 859
<b>Rémunération des dirigeants</b>	<b>1 556 163</b>	<b>832 436</b>

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature

(2) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions de BSPCE, BSA ainsi qu'aux attributions d'options de souscription d'actions.

### 3.17. Retraite – Avantages dus au personnel

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses de retraite indépendantes de la Société et à des organismes légaux chargés d'en assurer le service.

Les engagements de la Société relatifs aux régimes à prestations définies (indemnités de fin de carrière) sont présentés en engagement hors bilan.

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation du CNC n°2003-R01. La convention collective applicable à la Société est la convention collective de la métallurgie.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des IFC sont présentées ci-dessous :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Age de départ	67 ans (C), 64 ans (NC)	67 ans (C), 64 ans (NC)
Taux d'actualisation (a)	0,7 %	0,9 %
Convention collective	Métallurgie, avenant 2010	Métallurgie, avenant 2010
Taux de croissance de salaires	2,5 % (C), 2 % (NC)	3 % (C), 2,5 % (NC)
Taux de charges sociales (b)	48 % (C), 30 % (NC)	46 % (C), 37 % (NC)
Table de mortalité	Insee 2013-2015	Insee 2013-2015
Probabilité de présence	taux compris entre 12 % et 99 % jusqu'à 55 ans, puis 100 % à partir de 55 ans	taux compris entre 12 % et 99 % jusqu'à 55 ans, puis 100 % à partir de 55 ans

*C : cadres, NC : non cadres.*

*(a) Le taux d'actualisation a été déterminé par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture. Ont été retenues des obligations de maturités comparables à celles des engagements.)*

*(b) Hors impact des régimes de réduction temporaires.*

La durée moyenne s'élève à environ 23 ans au 31 décembre 2020.

Le montant de l'engagement de retraite au 31 décembre 2020 s'élève à 167 K€ (140 K€ au 31 décembre 2019). Une hausse de 1 % du taux d'actualisation au 31 décembre 2020 (respectivement une baisse de 1 %) a un effet positif sur le résultat de l'année de 40 K€ (respectivement un effet négatif de 24 K€ sur le résultat).

### 3.18. Paiements fondés sur des actions

La Société a attribué des stock-options (« Options »), des Bons de Souscription d'Actions (« BSA ») ou des Bons de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE ») à certains de ses salariés et dirigeants. L'impact de cette attribution ainsi que les engagements induits qui en résultent peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

	<u>Dates d'exercice</u>	<u>Prix d'exercice</u>	<u>Nombre attributaires</u>	<u>Instruments en circulation</u>	<u>Instruments exerçables</u>
<i>Assemblée Générale du 18/05/2017</i>					
Options 2017-1	Du 12/03/2018 au 12/03/2023	4,84	2	25 400	25 400
BSPCE 2017-1	Du 12/03/2018 au 12/03/2023	5,10	1	16 000	16 000
BSPCE 2017-2	Du 12/03/2018 au 12/03/2023	5,10	7	79 155	79 155
<i>Assemblée Générale du 23/05/2019</i>					
BSPCE 2019-1	Du 10/12/2019 au 10/12/2024	3,01	1	75 000	75 000
BSPCE 2019-2	Du 08/04/2020 au 08/04/2025	4,55	3	30 000	30 000
BSA 2019-1	Du 08/04/2020 au 08/04/2025	4,55	2	20 000	20 000
<i>Assemblée Générale du 20/05/2020</i>					
BSA 2020-1	Du 05/06/2020 au 05/06/2025	5,11	9	50 000	50 000
BSPCE 2020-1	Du 05/06/2020 au 05/06/2025	5,11	15	200 000	200 000
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>			<b>40</b>	<b>495 555</b>	<b>495 555</b>

Le tableau suivant retrace l'activité des plans d'options, de BSA et de BSPCE :

	<u>Options et bons en circulation</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré</u>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>208 000</b>	<b>5,03</b>
Octrois	75 000	3,01
Annulations	(10 000)	-5,10
Exercices	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>273 000</b>	<b>4,48</b>
Octrois	300 000	5,02
Annulations	-	-
Exercices	(77 445)	5,03
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>495 555</b>	<b>4,72</b>

### 3.19. Crédit-bail

	Véhicule	Matériel et Outillage	Matériel de bureau & informatique	Brevets- licences- logiciels	Total
Valeur brute d'origine	18 115	1 799 328	91 231	314 336	2 223 010
Cumul des amortissements antérieurs	-9 560	-1 175 246	-77 177	-259 754	-1 521 737
Dotation de la période	-6 038	-210 172	-6 246	-44 060	-266 516
Amortissements cumulés	-15 598	-1 385 418	-83 423	-303 814	-1 788 253
<b>Valeur nette</b>	<b>2 517</b>	<b>413 910</b>	<b>7 808</b>	<b>10 522</b>	<b>434 757</b>
Cumul des redevances antérieures	19 281	1 492 865	92 806	296 864	1 901 816
Redevances de la période	8 388	161 711	7 112	50 265	227 476
<b>Redevances cumulées</b>	<b>27 669</b>	<b>1 654 576</b>	<b>99 918</b>	<b>347 129</b>	<b>2 129 292</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus	3 495	161 711	8 890	11 963	186 059
- à plus d'un an et moins de cinq ans	0	67 380	0	0	67 380
- à plus de cinq ans	-	-	-	-	-
<b>Redevances restant à payer</b>	<b>3 495</b>	<b>229 091</b>	<b>8 890</b>	<b>11 963</b>	<b>253 439</b>
<b>Option d'achat</b>	<b>18 154</b>	<b>3 800</b>	<b>750</b>	<b>0</b>	<b>22 704</b>

### 3.20. Engagements financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	2020	2019
Cautions et nantissements	4 810	800
Crédit bail	253	481
Bail commercial	793	923
Autres engagements donnés	-	-
<b>Engagements donnés</b>	<b>5 856</b>	<b>2 204</b>

Les engagements donnés sont principalement liés à des garanties mises en place dans le cadre de projets commerciaux (garantie de restitution d'acompte, garantie de performance...).

### 3.21. Transactions avec les parties liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2020	Entreprises liées	Entreprise avec un lien de participation	31 décembre 2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Participations et créances rattachées	5 362	5 362	-	4 322
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 362</b>	<b>5 362</b>	-	<b>4 322</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	641	641	-	453
Clients et autres débiteurs	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>641</b>	<b>641</b>	-	<b>453</b>
Comptes de régularisations actif	-	-	-	-
Ecart de convection actif	149	149	-	8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 152</b>	<b>6 152</b>	-	<b>4 783</b>
Autres fonds propres	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	149	149	-	8
Emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>149</b>	<b>149</b>	-	<b>8</b>
Comptes de régularisations passif	-	-	-	-
Ecart de convection passif	-	-	-	32
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>149</b>	<b>149</b>	-	<b>40</b>

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées directement ou indirectement à McPhy Energy, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la société.

Ces transactions sont effectuées à des conditions normales de marché.

## 3.22. Objectifs et politique de gestion des risques financiers

### 3.22.1. Risque de taux d'intérêts

La Société a souscrit des emprunts à court terme et moyen terme à taux variables pour un montant total de 4 684 K€. Si les taux d'intérêt avaient varié de 100 points de base à la hausse ou à la baisse, la charge d'intérêt aurait été impactée positivement ou négativement de 8 K€.

### 3.22.2. Risque de change

La Société a souscrit un flexiterme à l'achat de 2,8 Millions d'USD contre EUR en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 jusqu'au 31 mars 2023 à un taux garanti de 1,1765 dans le cadre d'un contrat impliquant des approvisionnements auprès d'un fournisseur américain afin de lui permettre de couvrir son activité contre les fluctuations des taux de change de l'USD.

### 3.22.3. Risque de liquidité

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, de refinancement de certains investissements par crédit-bail, d'obtention de subventions et aides publiques à l'innovation ainsi que par recours à l'endettement bancaire court et moyen terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élèvent à 197,1 M€ au 31 décembre 2020 et les dettes financières, à un montant de 4,7 M€. Les contrats de crédit de la Société ne comportent pas de clause de défaut (« covenants »).

La Société continuera jusqu'à l'atteinte du point mort d'avoir des besoins de financement importants pour le développement de ses activités. Cependant, le risque de liquidité a fortement diminué au cours de l'exercice 2020, notamment grâce au succès de l'augmentation de capital du 14 octobre 2020 qui a permis de renforcer la trésorerie et les fonds propres de 180 M€.

### 3.22.4. Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants, ainsi que des expositions au crédit clients est jugé maîtrisé par la Société car lorsque des risques sont identifiés ils sont provisionnés (voir note 3.2.2).

## 3.23. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe sont présentés en note 3.28 de l'annexe aux comptes consolidés.